DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

Matière : DOMAINE ET PATRIMOINE

Sous matière : ALIENATIONS

OBJET : CESSION DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION ZH N° 28, SITUÉE CHEMIN DES QUINQUIRIS, AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE « FOOD WORKS »

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL EN DATE DU : 21 OCTOBRE 2026

AFFICHAGE EN DATE DU : 21 OCTOBRE 2026

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU 10 NOV. 2026

Envoyé en préfecture le 08/11/2026
Reçu en préfecture le 08/11/2026
Publié le 10 NOV. 2026
ID : 011-211100763-20261030-DB2026275-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2026-275
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du vendredi 30 octobre 2026
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Maire

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GRANIER Prescillia, VÉRONIN-MASSET Jean-François, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, CHABERT Sabine, DE LA CASA Javier, GANGLOFF Didier, BATIGNE Brigitte, GHROUS Melker, BARBAUD Fabienne, KICHKOFF Gladys, FREUDENREICH Patrick, VIALARET Max, ESCAFRE Élisabeth, GIRY Christophe, DE ALMEIDA Marie, PERRIN Afaf, GAÏANI Audrey, CHANCROGNE Maëva, MONDRAGON Gérard, MOUTON Jean-Baptiste, CADEL Fabien, DERKAOUI Kalvin, MEIRONE Pierre.

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :
RATABOUIL Michel donne pouvoir à GIRAL Hélène,
SÉMAT Gérard donne pouvoir à DE ALMEIDA Marie,
LAMMOGLIA Éric donne pouvoir à GUIRAUD Philippe,
PERLES Bruno donne pouvoir à RATABOUIL Jacqueline,
ESTRADE Quentin donne pouvoir à GIRY Christophe,
FONTÈS Audrey donne pouvoir à MOUTON Jean-Baptiste.

Secrétaire : BARBAUD Fabienne.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la société civile « FOOD WORKS » s'est portée acquéreur de la parcelle cadastrée section ZH n° 28 située « chemin des Quinquiris ».

Il précise que cette parcelle, d'une superficie de 10 m², correspond à l'emprise d'un ancien poste de transformation électrique. Elle est enclavée dans la parcelle cadastrée section ZH n° 407, appartenant à Madame Christine BORDES dont la société civile « FOOD WORKS » a engagé l'acquisition.

La valeur vénale de la parcelle ZH 28 a été estimée par le Pôle d'évaluation domaniale à 100 Euros, suivant l'avis N° 2026-11076-63787 en date du 13 octobre 2026.

Au regard de ces éléments, Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de procéder à la cession de cette parcelle, au profit de société civile « FOOD WORKS », au prix de 100.00 Euros net.

VU l'avis favorable de la Commission Communale Aménagement du Territoire Communal,

Habitat, Travaux, Enseignement Supérieur, Formation, en date du 29 Octobre 2026, ayant été recueilli,

LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la cession de la parcelle cadastrée section ZH n° 28, située chemin des Quinquiris, telle que matérialisée sur le plan annexé à la présente délibération, au profit de la société civile « FOOD WORKS », au prix de 100 euros ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte authentique de vente devant notaire, sous réserve de la réalisation préalable de l'acquisition, par la société civile « FOOD WORKS », de la parcelle cadastrée section ZH n° 407 appartenant à Madame Christine BORDES ;

PRÉCISE que l'ensemble des frais, droits et honoraires liés à l'établissement de l'acte authentique de vente sera à la charge de l'acquéreur.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Ampliation faite le
09 NOV. 2026
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
08 NOV. 2026
Par publication le :
10 NOV. 2026
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL

Castelnaudary, le 30 Octobre 2026

Le Maire,

Philippe GREFFIER